BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 11. — NOVEMBRE 1852.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 9 NOVEMBRE 1852,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LASCOUX, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président explique pourquoi la séance du Conseil a dû être retardée d'un jour : la première assemblée générale des nouveaux Comités historiques du ministère de l'instruction publique avait lieu hier à la même heure, sous la présidence de M. le ministre, et plusieurs membres devaient assister aux deux réunions.

Ouvrages offerts.

Mémoires de la Société des Antiquaires de France, t. XXI. Paris, 1852. 1 vol. in-8°.

Bulletin monumental, t. XVIII, n. 5. Caen, 1852.

Bulletin du Bibliophile, n. d'avril 1852.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie (Saint-Omer), 3e livr. de 1852.

Froissart, Édouard Ier et le comte de Salisbury, par M. Kerwyn de Lettenhove ; mém. extrait du t. XIX des Mémoires communiqués par des savants étrangers à l'Académie royale de Belgique. Bruxelles, 1852, in-4°.

La Liberté, journal de Lille, n° du 3 octobre 1852. (Procès-verbaux de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, juin, juillet, août 1852.)

Prospectus d'un *Recueil de fables et autres poésies*, par M. Derbigny, membre de l'Académie d'Arras. A cet envoi est jointe une lettre du président de cette même compagnie recommandant l'ouvrage annoncé.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Le Ier volume du *Choix de Mazarinades*, pour faire suite à la *Bibliographie*, est sous presse ; plusieurs feuilles sont composées.

L'impression de l'*Annuaire de* 1853 se continue.

Le Conseil s'occupe ensuite de différents objets d'administration.

La séance est levée à quatre heures.

II.

VARIÉTÉS.

Le 12 novembre a eu lieu la séance annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Voici la liste des prix décernés :

Concours pour l'étude des antiquités de la France : 1re médaille, M. Edmond Leblant, pour son mémoire manuscrit intitulé : *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au* VIIe *siècle*, accompagné d'un atlas ; — 2e médaille, M. Bellaguet, pour son édition et sa traduction des *Chroniques du Religieux de Saint-Denis*, 6 vol. in-4° ; — 3e médaille, M. de Coussemaker, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de l'Harmonie au moyen âge*, 1 vol. in-4°. Neuf autres personnes ont obtenu des mentions très-honorables et douze des mentions honorables. C'est par centaines, dit-on, que se comptent les ouvrages envoyés à ce concours.

Le prix de 9000 fr., fondé par le baron Gobert pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, a été maintenu par l'Académie en la possession du lauréat de l'an dernier, M. Léopold Delisle, auteur de l'ouvrage intitulé : *Études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au moyen âge*. L'accessit a été décerné à M. Germain, auteur de l'*Histoire de la commune de Montpellier*, 3 vol. in-8°.

Le prix particulier d'archéologie nationale, qui avait pour objet

cette année la *Description des monuments ou parties de monuments bâtis au* x^e^ *siècle et existant encore en France*, a été décerné à M. Albert Lenoir.

— Les thèses soutenues par les élèves de l'école des Chartes de la dernière promotion (1849-1852), pour obtenir le diplôme d'archivistes-paléographes, ont été l'objet d'une séance intéressante, qui a eu lieu à l'école le 16 novembre. Chaque année, le choix des sujets traités par les candidats et la manière dont ils les développent, surtout dans les mémoires qu'ils soumettent au jury d'examen, témoignent de l'esprit vraiment scientifique dont l'école des Chartes est animée. Les thèses de cette année, au nombre de dix, avaient pour titres :

De la Paroisse rurale en Bretagne au IX^e^ siècle et du prince de la paroisse, *Macthyern* ou *Princeps plebis ;* — Du Régime des biens ou rapports pécuniaires entre les époux dans la Gaule, jusqu'en 985 ; — De l'Organisation du travail public dans les Gaules avant et après la chute de l'empire romain ; — Étude sur le roman de la Rose ; — De l'Histoire géographique et topographique de l'ancienne Touraine avant le XI^e^ siècle ; — Traduction du poëme composé, vers l'an 1017, par Adalberon, évêque de Laon ; — Le Commerce maritime de Narbonne ; — Étude sur es verbes français ; — Recherches sur le Châtelet de Paris ; — La grande Chancellerie au XIV^e^ siècle.

Henri III et Marguerite de Valois.

La première femme de Henri IV, Marguerite de Valois, malgré le panégyrique décerné par Brantôme à ses vertus et celui qu'elle s'est fait elle-même dans ses *Mémoires*, a toujours passé pour l'une des femmes les moins vertueuses de la cour dissolue de Henri III. Sa réputation à cet égard était si bien établie, qu'on l'accusa même d'entretenir une liaison incestueuse avec son frère le duc d'Alençon. Après avoir raconté les amours de cette princesse avec d'Antragues, Martigues et le duc de Guise, l'auteur du *Divorce satirique* s'exprime en ces termes : « Elle ajouta tôt après à ses conquêtes ses jeunes frères, dont l'un, à savoir : François (d'Alençon), continua cet inceste toute sa vie, et Henri (III) l'en désestima tellement, que depuis il ne la put aimer. »

L'éloignement de Henri III pour sa sœur eut probablement un motif moins honorable que ne veut bien le supposer l'auteur du *Divorce*. C'est du moins ce qu'on peut présumer d'après la cu-

rieuse lettre que nous donnons plus loin, et qui ne permet guère de douter de la nature des rapports de ce prince avec Marguerite. Cette lettre, adressée au roi, fait partie de la collection Béthune, tome 8698 (f° 35); elle est sans date ni signature, et le nom de Marguerite n'y est pas prononcé; mais il est facile, d'après le contenu, de combler ces lacunes. D'abord il s'agit bien de Henri III et de Marguerite. Jamais Charles IX n'a été soupçonné d'avoir conçu la moindre passion pour sa sœur dont il parlait avec un profond dédain [1]; et ces deux mots : *la reine*, *votre sœur*, ne peuvent s'appliquer qu'à Marguerite, car l'autre sœur de Henri III, qui fut aussi reine, Élisabeth de France, mariée en 1559 à Philippe II, à l'âge de douze ans, était morte en 1568.

De plus, l'auteur de la lettre était évidemment une femme attachée à la suite de Catherine de Médicis, et, d'après la dernière phrase, on peut conjecturer qu'elle était ou la mère ou l'épouse de d'Escars, chevalier de l'ordre et l'un des favoris de Henri III. Enfin le voyage dont il est question et où Marguerite était accompagnée de sa mère, est probablement le voyage qu'elle fit avec celle-ci lorsqu'elle alla, en juillet 1578, rejoindre son mari, le roi de Navarre, dont elle était séparée depuis longtemps.

« Sire,

« ma fidellité seroit trop cachée, si je ne vous faisoys entendre promptement le soupçon en quoy je suys de quelque entreprinse qu'a la Royne, vostre seur, laquelle je ne puys descouvrir; mais vous qui avez cognoissance parfaite d'elle, je m'asseure que vous l'entendrez soubdain qu'aurez veu ceste lettre. Il y a troys jours qu'elle se tient renfermée et n'a que troys femmes de chambre avec elle, l'une avec le glaive, l'autre avec la paste, et la dernière avec le feu; tousjours dans l'eaue, blanche comme lys, sentant comme basme, se frotte et se reffrotte, faict encensemens de sorte que l'on diroit que c'est une sourcière avec charmes, lesquelz elle maintient à ses plus familières amyes que ce n'est pour plaire à aultruy mais à elle seulle. Je vous supplie très-humblement, Sire, que pour cest advertissement vous ne laissez de croire que vous estes son cœur, son tout et que tous sesdictz charmes se font pour vostre service. Je suys tousjours après la Royne votre mère pour la resjouyr, estans mes humeurs plus aprochantes selon ses ans que nulle autre de ceste compagnye. Voilà tout le service que je vous puys

[1] « En donnant Margot au roi de Navarre, disait-il, je la donne à tous les huguenots du royaume. »

faire envers elle estans les aultres choses en toute perfection pour vous. J'espère de la vous ramener saine et victorieuse et quand nous aurons veu le nouveau marié, je vous manderay tout ce qui sera survenu depuys ceste lettre, et prieray Dieu, Sire, de faire que Descars soyt aussi aymable en automne que je l'ay trouvé fascheux cest esté pour faire service et à vous et à moy, qui baise très humblement les mains de Votre Majesté. »

Lettre de Louis XIV sur la mort de madame de Fontange.

« J'avais une fille d'honneur nommée Beauvais, raconte la princesse palatine (mère du régent); c'était une personne fort honnête; Louis XIV en devint très-amoureux, mais elle tint bon. Alors il se tourna vers sa compagne, la Fontange, qui était charmante aussi, mais sans esprit. D'abord il avait dit d'elle : « Voilà un loup qui ne « mangera point. » Cependant il en devint ensuite amoureux. Avant de venir chez moi, elle avait rêvé tout ce qui devait lui arriver, et un pieux capucin lui avait expliqué son rêve. Elle me l'a raconté elle-même avant de devenir maîtresse du roi.... Elle était décidément rousse, mais belle comme un ange de la tête aux pieds.... Elle a beaucoup aimé le roi, mais en héroïne de roman; c'était une femme furieusement romanesque. »

La liaison du roi avec M^lle^ de Fontange commença en 1679, et resta assez longtemps secrète; mais lorsqu'elle fut devenue publique, le roi combla d'honneurs et de cadeaux sa nouvelle maîtresse dont la santé, après des couches malheureuses, ne put jamais se rétablir. Au mois de juillet 1680 elle se retira d'abord à l'abbaye de Chelles, puis à l'abbaye de Port-Royal où elle mourut le 28 juin 1681 dans sa vingtième année. Cette mort faisait dire à madame de Sévigné : « Si ce temps dure, un chemin sûr aux belles filles pour se sauver, ce sera de passer par les mains du roi. »

Louis XIV était allé lui rendre visite quelques jours avant qu'elle mourût, et à la vue de celle qu'il avait aimée il montra, dit-on, une sensibilité qui ne lui était pas ordinaire. Cette émotion dut être bien passagère, car il serait difficile d'en trouver quelque trace dans la lettre suivante [1] qu'il adressa au duc de Noailles lorsqu'il eut appris que madame de Fontange avait rendu le dernier soupir. Des

[1] Cette lettre autographe fait partie du tome II de la Correspondance de la famille de Noailles (conservée à la bibliothèque du Louvre, sous la cote F.325).

bruits d'empoisonnement avaient couru, et ils sont rapportés par la princesse palatine et Madame ; aussi voit-on que Louis, ajoutant quelque foi à ces rumeurs peu fondées et craignant de trouver des coupables, ordonna au duc de ne laisser ouvrir le corps que si on ne pouvait absolument l'empêcher.

« Ce samedy à 10 heures.

« Quoyque j'atandisse il y a longtemps la nouvelle que vous m'avés mandée, elle n'a pas laissé de me surprendre et de me fascher. Je voy par vostre lettre que vous avés donnés tous les ordres nécessaires pour faire exécuter ce que je vous ay ordonné. Vous n'avés qu'à continuer ce que vous avés commencé. Demeurés tant que vostre présence sera nésessaire et venés ensuitte me rendre compte de touttes choses. Vous ne me dittes rien du père Bourdaloue. Sur ce que l'on désire de faire ouvrir le corps ; si on le peut esvister, je croy que c'est le meilleur party. Faites un compliment de ma part aux frères et aux sœurs et les assurés que dans les occasion, ils me trouveront toujours disposés à leur donner des marques de ma protection.

« Louis. »

Offres de services d'un abbé (1658).

On voit dans sa correspondance, conservée à la bibliothèque de l'Institut, que le chevalier de Guichenon ayant récemment obtenu des lettres de noblesse émanées de S. A. R. le duc de Savoye, écrivit à tous ses amis pour leur faire part de cette nouvelle. Parmi les nombreuses félicitations qu'il reçut d'eux en réponse, la lettre suivante nous a paru d'un prix particulier. Son auteur est l'abbé de Saint-Maurice en Valais, l'ancienne et riche abbaye d'Agaune. Lui-même était dans l'enivrement de sa dignité abbatiale, car il venait d'être élu, et n'avait pas encore la confirmation du saint-siége. Le nouvel abbé offre donc au nouveau chevalier ses compliments, et met à sa disposition *sa personne avec tout son ressort*, dit-il, *savoir sept mille âmes portant armes.* Un aussi formidable empressement aurait eu de quoi effrayer le pacifique historiographe de Savoie, s'il avait pu y voir autre chose qu'une rodomontade assez bien accommodée au style épistolaire de l'époque.

« Monsieur le chevalier,

« Je congratule votre seigneurie du degré auquel vous mérites vous ont donné rang, et vous prophétise que vous labeurs vous prépare bien d'autre plus ample récompense.

« Je vous remercie aussi des sohaits que vous me desiré à ma promotion, et vous offre en contrechange ma personne avec tout son resort, à sçavoir dix paroisses, onze jurisdictions et sept mille âmes portant armes. Résolvez-vous à me commander, puisque je suis tout vostre, ne sohaittant rien autre avecques impatience que une conférence à vostre commodité.

« Il luy ha de la fumée mais poinct de feu de notre Suisse, ormis la défiance entre les catholiques et protestants. J'attend, Dieu aydant, pour tout ce moys ma bénédiction de Rome. Son éminentissime S. le cardinal Chysi se compleut d'en s'en décharger et avoir le soing. Nostre nonce helvétique, Borromée, patriarche d'Alexandrie, y travaille fort à bon escient. Je prie Dieu, si cela est pour sa gloire, que son S. Esprit *qui nescit tarda molimina* me veille combler de ses bénédictions, assurant votre seigneurie d'estre d'ycelle, par toute l'estendue d'une éternité,

« Votre très-affectionné et dédié serviteur.

« Quarteri.

« De Saint-Maurice, ce 22 de février 1658. »

Des notes tironiennes.

On annonça un jour, il y a maintenant deux ans passés, que les notes tironiennes, ces hiéroglyphes de l'antiquité latine si longtemps le désespoir des érudits, étaient enfin analysées, connues et près d'être livrées à la curiosité publique sans voiles et sans mystères. Ce nouveau succès de la science moderne était l'œuvre d'essai d'un élève de l'école des Chartres, M. Jules Tardif; ce travail était sa thèse d'archiviste-paléographe. L'Académie des inscriptions et belles-lettres lui décerna la première médaille du concours de l'année 1850 pour les antiquités nationales, et l'éloge suivant, auprès duquel la médaille d'or est d'un faible prix.

« Le savant bénédictin Carpentier, et l'un de nos contemporains, M. Kopp, ont été les légitimes précurseurs de M. Tardif; mais leurs travaux, quoique très-méritoires, se réduisent à des tâtonnements. Le décomposition et la recomposition de l'écriture; la fixation des signes élémentaires, la distinction entre les groupes alphabétiques et les désinences, la théorie des suppressions de voyelles et de consonnes, sont exposées par notre jeune paléographe avec un ordre, une lucidité, une logique qui frappent d'admiration. En vain le trait fondamental se dérobe sous la rapidité de la main qui le trace; il n'échappe pas à la sagacité du savant qui redevient ainsi comme

le législateur du système. Il est hors de doute que l'application d'une méthode aussi perfectionnée fera lire des textes importants pour l'histoire en général et pour celle de notre pays en particulier; mais quand bien même il n'y aurait là qu'un résultat de pure curiosité, on devrait rendre hommage à la singulière pénétration, à la capacité scientifique qui a triomphé d'obstacles que la patience même des Bénédictins n'avait pu vaincre. Les fruits de ce beau travail ne se borneront pas au déchiffrement des notes tironiennes : l'écriture démotique des Égyptiens offre plus d'un rapport avec ces notes ; pour les analyser, il faut aussi remonter à la forme complète de l'élément originaire et l'on n'arrivera à cette restitution avec succès et certitude que lorsqu'à l'expérience de la langue on joindra la faculté de divination méthodique qui distingue le beau mémoire de M. Jules Tardif. »

La publication de ce mémoire a été retardée par la difficulté de reproduire les nombreux tableaux de notes tironiennes dont il est accompagné. Il vient enfin d'être imprimé par les soins de l'Académie, dans ses *Mémoires des savants étrangers*, et forme une mince brochure in-4° de 67 pages, dont les tableaux occupent la moitié. La faible étendue de l'ouvrage montre qu'il est écrit avec concision, et par conséquent difficile à analyser. On peut cependant, je crois, au moyen de très-peu de lignes, en donner quelque idée [1].

Les notes tironiennes, après avoir été imaginées pour conserver par l'écriture les improvisations du sénat et du barreau de Rome, s'étaient perpétuées par la tradition jusqu'au moyen âge. Elles ne furent abandonnées que vers la fin du IX^e^ siècle. Nous possédons un grand nombre de documents accompagnés de fragments écrits en caractères tironiens; il nous est resté, en outre, des recueils spéciaux, uniquement remplis de ces caractères, et qui servaient de guides ou de répertoires aux notaires et aux scribes. La Bibliothèque nationale conserve six manuels de ce genre, et il y en a beaucoup d'autres. Les plus complets renferment environ treize mille notes, la plupart avec leur traduction.

Dom Carpentier, dans son *Alphabetum tironianum* (1747), et Kopp, dans le second volume de sa *Palæographia critica* (1817), ont publié cette immense quantité de signes; mais ils n'ont fait, par ces publications, que donner le dictionnaire d'une langue dont la grammaire était fermée pour eux ; ils ont fait une œuvre de

[1] Je demande pardon pour l'imperfection des signes typographiques à l'aide desquels on a tâché, dans les deux pages suivantes, de représenter quelques notes tironiennes.

reproduction, mais sans pouvoir se rendre compte de l'origine ni de la valeur des notes, par conséquent sans pouvoir les classer, et sans même savoir en quoi leur recueil était incomplet, ni jusqu'à quel point il l'était. Kopp, cependant, avait fait un grand progrès qui a servi d'échelon à M. Tardif; il avait disposé ses treize mille notes dans l'ordre alphabétique de leur *signification*. C'était déjà une sorte de méthode, mais mauvaise; parce que la forme des caractères tironiens varie souvent sans que la signification change, ou reste la même pour des significations très-diverses. Le dictionnaire de Kopp n'a même presque pas d'utilité pratique, car M. Tardif (p. 13) le dit avec raison, « pour retrouver la signification d'une note à son ordre alphabétique, il faut savoir de quelles lettres se compose le mot que cette note représente, c'est-à-dire qu'il faut connaître d'avance précisément ce qu'on cherche. »

Tel était donc l'état des choses avant 1850. On possédait une quantité très-considérable de groupes tironiens avec leur traduction; mais on n'avait pas deviné le mécanisme de cette écriture; on traduisait sans comprendre et l'on n'était jamais sûr d'avance de pouvoir traduire.

M. Tardif (p. 22) établit les principes suivants :

« Les notes tironiennes, comme toute écriture allant de gauche à droite, ne peuvent renfermer que dix espèces de signes simples : les traits vertical, horizontal, descendant de droite à gauche, montant de gauche à droite, descendant de gauche à droite, la circonférence de cercle et les quatre sections de cercle.

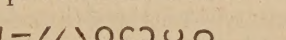

« Cela étant posé, on peut former dix grandes séries se succédant dans l'ordre que nous venons d'indiquer, et chacune d'elles renfermant les notes qui commencent par l'un de ces dix signes. On peut ensuite classer dans le même ordre les signes de chaque série, en considérant successivement le 2e, le 3e, le 4e élément de chaque note. »

Cette idée excellente est l'idée capitale du travail de M. Tardif, et celle sans doute où le rapporteur de l'Académie entrevoyait un moyen d'éclaircir les problèmes de l'écriture démotique des Égyptiens.

M. Tardif dresse en effet dix séries ou principaux tableaux; chacun d'eux a pour type l'une des dix espèces de signes simples et se subdivise en autant de tableaux secondaires que le signe auquel il est consacré peut se combiner de fois avec les autres signes. Ainsi le premier tableau, celui qui a pour type la verticale, comprend les subdivisions suivantes :

1° etc. (la verticale et ses diverses modifications); 2° etc. (la verticale combinée avec le second signe); 3° ... (la verticale combinée avec le troisième signe); 4° ...; 5° ; 6° ; (la combinaison n'existe pas); 7° ; 8° .

Le second tableau comprend les subdivisions ; et ainsi des huit autres séries ou tableaux. En outre, à chaque subdivision, les signes qui la composent suivent le même ordre que les combinaisons principales : Ainsi le signe (t), par exemple, devient à son tour, dans le tableau secondaire dont il fait partie, le type d'une génération nouvelle de signes tels que (tl), (ti), (tr), (ta). Chacun de ceux-ci à son tour peut aussi prendre le même rôle, et après l'on trouve : (tp), (tt), (tl).

Il n'est pas besoin d'entrer dans plus de détails pour faire comprendre qu'un tel tableau s'étendant jusqu'à l'infini peut embrasser toutes les combinaisons possibles des dix signes primitifs et qu'il offre en même temps un ordre parfait, de telle sorte que les recherches n'y sont pas plus difficiles que dans un dictionnaire alphabétique. Avec les dix tableaux de M. Tardif, qui contiennent moins de deux mille signes, on peut retrouver la plupart des radicaux qui se présentent dans l'écriture tironienne. Voici les détails fournis par l'auteur lui-même (p. 26) pour le procédé qu'on doit suivre.

Lorsqu'on veut trouver la signification des notes, on doit examiner d'abord de quels éléments se compose la note dont on s'occupe, et à quelle série appartient son signe initial; puis on recherche dans cette série la signification de la note entière à la place que lui assignent les diverses parties dont elle se compose. Si l'on veut par exemple connaître la valeur de la note on la décompose et on voit qu'elle se forme des quatre éléments suivants : — / 3. Le signe initial — est le type du second tableau; c'est donc dans ce tableau que la note doit se trouver. En effet, on trouve d'abord — isolé, puis, comme on l'a vu plus haut, suivi de la verticale et ensuite du trait descendant de droite à gauche ; en parcourant les signes qui viennent à la suite de ce dernier, on arrive promptement à la note suivie des différentes combinaisons , et enfin (NB, nobis). Si une note formée de signes non interrompus ne figure pas dans ces tableaux, on la décompose. « En décomposant ainsi les notes et en cherchant successivement la si-

gnification des signes qu'elles renferment, on pourra toujours, dit M. Tardif (p. 27), retrouver la valeur des groupes de signes qui sont employés pour représenter *les radicaux.* »

Tout ce que nous venons d'exposer, en effet, ne se rapporte principalement qu'à la lecture du radical des mots écrits en notes tironiennes. Les terminaisons, toujours séparées du radical et placées soit au-dessus, soit au-dessous, ou autour, sont l'objet d'une théorie spéciale. Ou elles sont formées par les mêmes procédés que les radicaux, et alors elles offrent les mêmes traits et le même sens, ou bien elles se composent de signes arbitraires imaginés par les inventeurs de notes comme plus expéditifs. Ainsi, parmi ces signes, le point joue un grand rôle : B. se traduit par *bam*, B par *bat*, B par *bant*; S. signifie *sem*, S *set*, S *sent*, S· *ses*; I *tat*, I· *riam*, ·I *bundum*, etc., etc. La terminaison se distingue du radical en ce qu'elle en est séparée et toujours en petits caractères, de sorte que quand deux signes font partie du même groupe, c'est invariablement par le plus grand que la lecture doit commencer. C'est la terminaison qui forme la partie la plus intelligible et la plus certaine de la traduction des notes tironiennes, parce que le nombre des terminaisons étant assez restreint, on en a dans les recueils une liste traduite à peu près complète. M. Tardif en donne, toujours par la même méthode de combinaison des signes, un tableau comprenant environ cinq cents notes.

Lire le radical et lire la terminaison n'est pas tout encore. Il faut aussi tenir compte de ce que, pour faciliter la liaison des signes et accélérer son travail, l'écrivain ne craignait pas : 1° d'opérer des permutations de lettres et d'écrire C pour Q, D pour T, F pour V, SE ou TIO pour CE ou CIO et réciproquement ; 2° de faire même des permutations plus fortes comme MF pour FM, SD pour DS, OF ou UF pour FO ou FU ; 3° de supprimer des consonnes lorsqu'elles ne lui paraissaient pas nécessaires pour caractériser le mot.

Enfin, un point capital de l'écriture tironienne, c'est la suppression de la plupart des voyelles. Toute voyelle qui n'est pas la première ou la dernière d'un mot est volontiers supprimée par les scribes.

Il ne faut donc pas croire que le dictionnaire méthodique imaginé par M. Tardif, et les explications courtes mais substantielles dont il l'a fait précéder, fournissent le moyen de lire aisément un texte tironien quelconque. La pénétration a créé l'instrument et démontré la composition des groupes par la dissection de chacun de leurs éléments; mais une grande pénétration sera nécessaire

encore à ceux qui voudront utiliser cette découverte. Deux obstacles arrêteront toujours : la multiplicité des signes employés à représenter une même lettre, puis l'élimination irrégulière des consonnes et la suppression des voyelles. La multiplicité des signes est telle que, dans son alphabet général (p. 23), M. Tardif donne des exemples de douze manières de faire la lettre A (isolée ou conjointe), de seize manières pour l'N, de vingt-trois pour l'M, de neuf pour l'S, et ainsi de toutes les lettres de l'alphabet sauf l'X et le Z, qui n'ont chacun pour représentation qu'un signe unique. Quant aux lettres supprimées, voici quelques exemples de notes traduites dans les recueils, et comme on en trouve par centaines :

Valeur : I. OS. Signification : Inimicos.
..... ANT. ..... Antiquus.
 ..... AL. US. ..... Apostolus.
..... GE. IT. ..... Gemescit.

Comment deviner de pareilles ellipses? L'imagination jouera donc toujours et nécessairement un grand rôle dans le déchiffrement des notes tironiennes. Le lecteur risque tout d'abord, même avec la meilleure des méthodes, de ne rien comprendre à son texte, à moins que des circonstances extérieures ne lui indiquent de quel sujet il y est question. Un scribe qui se servait des notes tironiennes avait à peine besoin pour se relire d'un effort de mémoire ; il nous faut pour l'épeler des efforts de génie.

Ces difficultés qui subsistent et qu'on ne fera jamais disparaître expliquent un fait dont on peut être étonné. L'auteur de la *Palæographia critica*, Kopp, qui n'avait point trouvé la méthode, et qui ne possédait dans son dictionnaire qu'un immense fatras, était parvenu cependant à lire avec sûreté les notes tironiennes, au moins celles qu'on rencontre sur les diplômes. Cet habile paléographe visita les Archives nationales vers 1840 (?) et y laissa une précieuse trace de son passage en inscrivant en marge d'un inventaire des diplômes mérovingiens et carlovingiens de la série K, rédigé par dom Joubert, la traduction des notes tironiennes qui se trouvent sur ces documents. Cette traduction, vérification faite par la version que M. Tardif a donnée à son tour aux Archives pour les pièces mérovingiennes, est exacte et complète. Comment donc Kopp lisait-il aisément sans instrument, sans méthode? C'est qu'il y a des solutions que la méthode ne donne pas et qui ne se trouvent que dans une longue habitude. Mais si le savant Kopp, à ses connaissances pratiques, avait pu joindre la clef que M. Tardif nous a fournie, il aurait traduit sans doute tous les textes tironiens qui

nous restent en assez grand nombre, et qu'on ne rendra pas sans peine à la clarté. Aujourd'hui, du moins, la voie est ouverte, et grâce au guide qu'ils devront à M. Tardif, les érudits parviendront peut-être à nous dire quel profit on peut tirer des documents qui se cachent encore sous ces notes tironiennes si longtemps impénétrables.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

437. — *Catalogue général des bibliothèques paroissiales* de la province ecclésiastique d'Avignon, rédigé sous la direction du comité central. 5 f. 1/4 in-8°. Avignon, Séguin.

438. — *Cénomans (les) anciens et modernes.* Histoire du département de la Sarthe depuis les temps les plus reculés, par M. l'abbé Auguste Voisin. Tome Ier. Paris, Julien, etc. In-8° de xxxvi-544 p. avec une carte.

L'auteur de cet ouvrage est nourri d'études classiques et ecclésiastiques, mais étranger à l'histoire. La partie de son livre consacrée au moyen âge n'est qu'un remaniement des chroniques; des chapitres presque entiers (voy. par exemple pag. 400 à 450) ne sont que la traduction de Guillaume de Poitiers, d'Orderic Vital, des Actes des évêques du Mans et d'un écrivain moderne nommé Lecorvaisier. M. l'abbé Voisin a cependant pris beaucoup de peine pour étudier la géographie ancienne du Maine, et il rectifie parfois les travaux très-estimés de M. Cauvin sur ce sujet; mais les quelques données utiles que lui fournit la connaissance des lieux sont gâtées par de véritables rêveries. Il prétend, et il en prend à témoin le *Lexicon philologicum* d'Hoffman, érudit bâlois du XVIIe siècle, qu'Auguste, ayant divisé Rome en quatorze régions, partagea le Maine en quatorze conditæ ou cantons, et chaque condita en trois vics. Il passe en revue ces quatorze conditæ et nous en décrit exactement toutes les villa. Son imagination s'applique aussi aux étymologies; la terminaison *acus* dans les noms géographiques est pour lui l'indice de la possession du lieu par un Romain, parce que cette terminaison est, dit-il, la forme latine de l'adjectif possessif. Ainsi le nom du village d'*Aigné*, Agniacus, est l'adjectif possessif tiré du nom propre Anianus; *Changé*, Candiacus, Cangiacus vient de même de Candidus; *Pruillé*, Proliacus, de Proclus; *Savigné*, Saviniacus, de Sabinus. « Mais, ajoute l'auteur, de *Savinia* s'est, au contraire, formé le mot français *Savigny* » (p. 58). Quant aux antiquités celtiques, elles occupent une grande place dans le volume; le Mans, aux yeux de M. l'abbé Voisin, était fondé longtemps avant Rome (p. 525), le sang cénoman coulait dans les veines de Virgile, de Tite Live, de Suétone et de cent autres Gaulois non moins illustres (p. 33); les origines gauloises ont été présentées jusqu'à ce jour d'une manière peu fidèle (p. 8), et « le premier fait que l'on puisse rattacher à

l'histoire des Cénomans serait celui de leur établissement au bord de l'Éridan, après la ruine de Troie, en l'an 1184 avant Jésus-Christ » (p. 31).

439. — *Charles le Téméraire* (Causes secrètes de la chute de), par M. Th. Foisset. In-8° de 1 f. 1/4. Dijon, impr. Tricault.

440. — *Die Werke der Troubadours*.... Les ouvrages des Troubadours en langue provençale, d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, par le docteur C. A. F. Mahn. Berlin, Dümmler; in-8° de 265 pages.

441. — *Église d'Arc et Sénans* (Notice sur l'), département du Doubs, canton de Quingey. Impr. Gauthier, à Lons-le-Saulnier; in-8°.

442. — *Études historiques sur les monnaies* et le monnayage des Romains, par M. Berry. In-8° de 4 feuill. 1/2, plus 2 pl. Paris, Dumoulin.

443. — *Französische Geschichte.* Histoire de France principalement aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, par Léop. Ranke. Tome I^er^. In-8° de 680 pag. Stuttgart, Cotta.

444. — *Histoire du comté de Foix* depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, avec notes, chartes, titres, documents, plans, cartes géographiques, etc., renfermant des détails complets sur l'ancien vicomté de Couserans, le pays de Castelbon, la vallée d'Andorre, le Mirepoix, le Lezatais, etc., par M. Castillon (d'Aspet). Tome I^er^, 34 feuill. in-8°. Toulouse, Cazeau; Paris, Garnier frères.

445. — *Histoire de l'Église de France* pendant la révolution, par M. l'abbé Jager. 3 vol. in-8°. Paris, Didot (18 fr.).

446. — *Histoire des luttes et des rivalités politiques* entre les puissances maritimes et la France durant la seconde moitié du XVII^e^ siècle, par le baron Sirtema de Grovestins. Tomes I et II. (Il y aura 6 vol.) Paris, Amyot.

447. — *Journal historique de Pierre Fayet* sur les troubles de la Ligue, publié d'après le manuscrit inédit et autographe, avec des éclaircissements et des notes par Victor Luzarche. 12 feuill. in-12. Impr. Ladevèze, à Tours.

448. — *Légende d'Alexandre le Grand* au XII^e^ siècle, d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, par le comte de Villedeuil. In-12 de 5 f. et demi. Impr. Gerdès à Paris (1 fr. 50).

449. — *Littérature du Nord* (Tableau de la), au moyen âge, en Allemagne, en Angleterre, en Scandinavie et en Slavonie, par F. G. Eichhoff. In-8° de 29 f. Paris, Didier (6 fr. 50).

450. — *Mémoires historiques et chronologiques sur les séminaires* établis dans la ville de Toulouse depuis leur origine jusqu'à nos jours, d'après les documents authentiques déposés aux archives du département, de l'archevêché, des prêtres de Saint-Sulpice, du séminaire diocésain et les autres monuments religieux ou littéraires de la ville et de la province ecclésiastique pour servir à l'histoire de l'église de Toulouse. In-8° de 5 f. Impr. Douladoure, à Toulouse.

451. — *Normandie* (Histoire des ducs de), par L. La Butte. Tome Ier. In-8° de 23 f. (avec une préface par Henry Martin). Paris, Dauvin et Fontaine.

452. — *Notice des peintures et des sculptures* placées dans les appartements et dans les jardins du palais de Trianon, par Eudore Soulié, conservateur adjoint du Musée de Versailles. 3 f. in-12. (1 fr.).

453. — *Notice historique sur l'ordre de Saint-Hubert* de Lorraine et du Barrois, extraite de titres originaux conservés dans les archives de l'Ordre. Une demi f. in-4°. Impr. Lacour, à Paris.

454. — *Papauté* (*Histoire de la*) pendant le XIVe siècle, avec des notes et des pièces justificatives, par l'abbé J. B. Christophe, curé du diocèse de Lyon. 3 vol. in-8°. Paris, Maison (18 fr.).

455. — *Papiers d'État*, pièces et documents inédits ou peu connus relatifs à l'histoire de l'Écosse au XVIe siècle, tirés des bibliothèques et des archives de France, et publiés pour le Bannatyne club d'Edimbourg par A. Teulet. Paris, Plon frères. 2 vol. in-4° de 800 et 960 pages.

Ces deux énormes volumes contiennent environ six cents pièces de toute nature : traités, lettres privées, mémoires, instructions, dépêches de rois, de reines, d'ambassadeurs. Ils embrassent les deux règnes de Jacques V et de Marie Stuart (1515 à 1587), période la plus agitée et la plus décisive de l'histoire d'Écosse. Ces documents font mieux voir l'état intérieur et l'organisation du pays à l'époque de tout l'éclat, puis du déclin et du terme de son alliance avec la France, qui datait du XIIIe siècle. Nous remarquons dans le second volume deux lettres adressées de Londres, en 1585, à Marie Stuart, par un père jésuite (le père Larue), agent zélé des princes catholiques, et qui donne à la reine de curieux détails sur les secrètes menées du parti. (Voy. sur cette publication un rapport de M. Mignet, imprimé dans les comptes rendus de l'Académie des sciences morales.)

456. *Précis de l'histoire et du commerce de l'Afrique septentrionale* depuis les temps les plus anciens jusqu'aux temps modernes, par M. Mauroy. Paris, Ledoyen (7 fr. 50).

457. — *Rousier (le) des Dames*, sive le Pèlerin d'amours, nouvellement composé par messire Bertrand Desmarins de Masan. In 32. Paris, Jannet.

Réimpression à soixante-deux exemplaires d'un petit poëme rare. (Imprimerie Crapelet et Lahure),

458. — *Sainte-Colombe-lez-Sens* (*Histoire de l'abbaye royale de*), précédée de la Vie de sainte Colombe, vierge et martyre du pays senonais; par M. l'abbé Brullée. Sens, chez Duchemin.

459. — *Saint-Anselme de Cantorbéry*. Tableau de la vie monastique et de la lutte du pouvoir spirituel au XIe siècle, par M. Ch. de Rémusat. In-8° de 35 f. Paris, Didier. (7 fr. 50).

460. — *Statistique illustrée de la ville et de l'arrondissement de Dinan;* par Charles Lecoq. Ire partie. Imprimé à Dinan. Paris, Dumoulin. Prix, 10 fr.

Ouvrage accompagné de treize jolies planches.

461. — *Triumvirat* (*Le*) *littéraire au* XVIe *siècle;* Juste Lipse, Joseph Scaliger et Casaubon; par M. Charles Nisard. 30 f. in-8°. Paris, Amyot. (7 fr. 50 c.)

462. — *Voyage d'Alger au Ziban*, l'ancienne Zèbe, en 1847, par le docteur Guyon. Alger, 1852, in-8°.

463. — *Ximenès* (*Histoire de la vie et de l'administration du cardinal*); par Michel Baudier, gentilhomme de la maison du roi Louis XIII, chevalier de son ordre, conseiller d'État, conseiller privé et historiographe de S. M.; annotée et précédée d'une introduction et d'une notice sur Michel Baudier et ses divers ouvrages, par Edmond Baudier. In-8° de 25 feuill. Paris, Plon frères.

H. L. Bordier.

DE L'IMPRIMERIE DE CH. LAHURE (ANCIENNE MAISON CRAPELET)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.